

## ENTERREMENTS DE L'APRÈS-MIDI ET VEILLÉES MORTUAIRES

Dans l'indult du 28 novembre 1947 qui concède aux diocèses de France l'usage du rituel bilingue, lettre éditée en tête du rituel, il est précisé, au paragraphe 5, que, dans les funérailles, tous les rites prévus par la liturgie ayant été accomplis, rien n'empêche d'ajouter en langue française d'autres prières, selon les besoins des temps et des lieux, sous le contrôle de l'Ordinaire. Cette concession répond en effet à un besoin très réel et fréquemment ressenti de notre pastorale des funérailles. En particulier, quand on célèbre certains enterrements l'après-midi sans la messe et que, par ailleurs, il n'est pas possible pour des raisons pastorales ou pratiques de chanter les parties de l'office des défunts prévues par le rituel, on a un sentiment d'insuffisance. Quelles peuvent être ces autres prières en français que l'on peut ajouter aux prières liturgiques, c'est ce que nous nous proposons d'étudier ici.

### *Cérémonies à ne jamais omettre.*

Pour être précis et éviter toute confusion, commençons par rappeler ce qui, dans tous les cas, doit être maintenu et célébré tel que le rituel le demande.

1° *La levée du corps* doit toujours avoir lieu; si ce n'est pas à la maison, ce sera à l'entrée de l'église. On dit, sans chant, le *De profundis*. — L'antienne *Exultabunt* avec le psaume *Miserere* peuvent être omis si la levée du corps se fait à l'entrée de l'église.

2° *Dans l'église* sont toujours obligatoires : le *Subvenite*, le *Non intres*, le *Libera* avec ses versets et l'oraison.

3° Pour la *conduite au cimetière*, on doit dire l'*In paradisum* même si le corps n'est pas emporté aussitôt.

4° *Au cimetière*, on doit toujours dire, même si le corps n'est pas enterré tout de suite, le *Benedictus* avec l'antienne *Ego sum*, les versets et l'oraison.

Au total, c'est peu, non en importance mais en quantité. On

constate souvent que le *Subvenite*, l'*Absoute*, l'*In paradisum* sont si vite passés qu'on a à peine eu le temps de se recueillir, de prier pour le défunt et de se pénétrer du grand mystère de la mort chrétienne.

Nous n'oublions pas que le rituel prévoit (Tit. XII, ch. III, n° 4), « aussitôt » après le *Subvenite*, « s'il n'y a aucun empêchement », la psalmodie de l'office des défunts, matines et laudes, et même vêpres, si l'heure du transfert du corps à l'église y invite. On gardera devant les yeux cette priorité de droit du chant de l'office pour la sanctification des funérailles. L'introduction d'un office des morts vers le milieu du moyen âge n'était d'ailleurs lui-même qu'un héritage de l'antique veillée funèbre faite près du corps au chant des psaumes. Dans l'un et l'autre état de la liturgie des défunts, le chant des psaumes représente à la fois une prière pour le défunt et l'accompagnement festif pour l'ultime pèlerinage du baptisé, en sa pâque du monde des figures périssables vers le paradis du Christ ressuscité.

*Autres cérémonies : coutumes et bien des fidèles.*

Pour cette utilisation de l'office ou de partie de l'office des défunts, on tiendra compte de la diversité des usages dans les diocèses de France, et quand ces usages sont encore vivants, on se gardera de les délaissier imprudemment sans espoir fondé d'un fruit pastoral réel, supérieur et durable. Cependant, on peut se trouver devant un des « empêchements » dont parle le rituel, faute de temps quand il y a de nombreux enterrements, ou faute de chantres. Par ailleurs ces cérémonies ne constituant pas un sacrement agissant *ex opere operato*, mais une prière où l'*ex opere operantis* a une importance considérable, la conjoncture pastorale peut inviter à suivre le conseil du rituel de 1947 et à célébrer une cérémonie qui, parfois, « selon les besoins des temps et des lieux » pourra porter plus efficacement les fidèles à la prière et les faire entrer plus profondément dans le mystère de la mort chrétienne.

C'est dans cette dernière hypothèse que se situe le présent rapport qui tentera, en s'appuyant sur la tradition liturgique, de vous orienter vers des compléments de cérémonie pour les enterrements de l'après-midi, à la fois authentiques et adaptés.

D'autre part, l'usage tend à se développer, selon une antique et combien fructueuse tradition, de faire dans la famille du défunt et près du corps, des veillées de prière dirigées par le prêtre.

Comment fera-t-on ces divers compléments de cérémonies? On peut déjà utiliser la traduction des prières liturgiques et les commenter brièvement. Mais il faut bien avouer que cela est insuffisant. L'état actuel de notre liturgie des funérailles est sin-

gulièrement pauvre. Or, il n'en a pas toujours été ainsi. Avant la réforme de 1614, qui a réduit le rituel à son état actuel, les anciens rituels et coutumiers gallicans que nous connaissons, ou le vénérable ordo XLIX romain du VIII<sup>e</sup> siècle, nous présentent, comme aujourd'hui encore les liturgies orientales, un ensemble de rites et de prières d'une grande richesse et d'un haut intérêt. Nous ne sommes donc pas tout à fait démunis. Il existe toute une tradition des funérailles chrétiennes, bien diverse et encore mal inventoriée il est vrai<sup>1</sup>, auprès de laquelle nous pouvons apprendre, à une époque où ces liturgies étaient encore vivantes, comment l'Église envisage le mystère de la mort et célèbre les funérailles de ses enfants. Il ne s'agit évidemment pas de vouloir restituer comme tels des usages du passé, si excellents soient-ils; ce serait de l'archéologisme; mais au lieu d'improviser des paraliturgies selon notre fantaisie, il convient d'abord de prendre les leçons de notre Mère l'Église pour célébrer les mystères de son culte tels qu'elle les a vécu pendant quinze siècles en Occident, ou tels qu'elle les vit encore aujourd'hui en Orient.

#### I. PRINCIPES DE L'EUCHOLOGIE FUNÉRAIRE

Quelques grands principes se dégagent dès l'abord de cette liturgie et euchologie funéraires, principes que nous ne devons jamais perdre de vue.

##### *Sacralisation des gestes naturels de la mort.*

Les funérailles chrétiennes apparaissent d'abord et surtout comme une *sacralisation* et une sanctification de tous les *gestes naturels* qui, depuis le dernier soupir jusqu'au moment où se

1. Les lecteurs de langue française pourront se faire une idée de ces sources anciennes en se reportant aux divers articles de M. l'abbé PHILIPPEAU qui cite abondamment rites et prières puisées aux nombreuses sources qu'il a inventoriées. Citons : 1) *La Maison-Dieu*, n° 1 : « Introduction à l'étude des rites funéraires et de la liturgie des morts », pp. 37-63. 2) *Lex Orandi* 12 « Le Mystère de la mort et sa célébration », « Origines et évolution des rites funéraires », pp. 186-206. 3) *Paroisse et liturgie* 1952 : « Les anciens textes euchologiques des funérailles », pp. 27-32. 4) *Ibid.* : « Symbolisme, cérémonial et formulaire de la toilette funèbre », pp. 71-78. 5) *Archiv für Liturgie-Wissenschaft* « Textes et rubriques des agenda mortuorum », pp. 52-72.

La seule collection de textes originaux édités facile à consulter se trouve au livre III de Dom Martène : *De antiquis Ecclesiae ritibus*, Anvers, 1763, pp. 376-404.

recouvre la tombe, constituent l'ensemble des devoirs rendus au défunt. Ces gestes ont déjà par eux-mêmes quelque chose de sacré; ils sont à la fois émouvants et redoutables. Le fait de les célébrer liturgiquement au lieu de s'en acquitter d'une manière purement matérielle, vient en révéler le mystère et leur donner leur sens : l'entrée dans la vraie vie. La foi change l'émotion charnelle en espérance et transforme la peur animale en respect confiant.

Les rituels anciens nous fournissent ainsi des prières et des rites pour accompagner le dernier soupir, la toilette funèbre, l'habillement, l'exposition du corps, la veillée nocturne, la mise en bière, le transport et la réception au lieu de sépulture (jadis on ne passait pas à l'église), l'absoute, le choix de la place au cimetière, le creusement de la fosse, la descente du corps, le comblement ou le scellement, les dernières prières et le retour à l'église<sup>2</sup>. Tout cet ensemble donne aux funérailles un caractère familial très marqué d'une haute valeur religieuse.

Nous en retiendrons deux choses. Tout d'abord qu'il nous faut réagir contre un « fonctionnarisme » qui, en introduisant une série de divorces entre les sentiments familiaux et les tâches matérielles, entre les cérémonies du culte et la prière personnelle, empêche cette sacralisation qui fait passer harmonieusement du geste le plus humble aux plus hautes ouvertures sur le mystère. Quoi de plus pénible, par exemple, pour les membres d'une famille, que le moment de la mise en bière où des salariés s'acquittent de leur tâche. Va-t-on rester, au prix d'en être choqué? Ou se retirer en ayant le sentiment d'une lâcheté? Que ce serait beau au contraire que, tous étant présents, le chef de famille dise la belle oraison de la mise en bière! Sans doute on ne peut revenir au temps où tout se passait « en famille », ni conserver ces « confréries » qui, de nos jours encore en d'autres pays, s'acquittent de toutes ces tâches avec plus d'humanité et moins d'anonymat. On ne peut toujours empêcher que le mort ne passe successivement entre les mains de l'infirmière, des croque-morts de toutes spécialités et des curés; mais il faut éviter autant que possible une aliénation qui peut sembler à la famille, au sens propre du terme, une « profanation ».

A cette première conclusion négative s'en ajoute une seconde qui rejoint un des principes fondamentaux de tout renouveau liturgique : pour que les gestes sacrés des sacrements et des rites liturgiques soient, au niveau des signes visibles, authentiques et obtiennent, au niveau spirituel, tout leur fruit *ex opere operantis*,

2. Voir PHILIPPEAU, *op. cit.*, 4 et le livre de Pierre HERBIN : *Maladie et mort du chrétien*, coll. « L'esprit liturgique », Le Cerf, 1955, p. 168.

ils doivent être solidement appuyés sur les gestes visibles de notre vie humaine. C'est-à-dire qu'une bonne liturgie des funérailles doit effectivement partir des réalités naturelles de la mort. Réalités d'un cadavre à enterrer et d'une famille en deuil. D'où la différence fondamentale entre une célébration sur le dogme de la résurrection de la chair que l'on pourra faire pour une communauté paroissiale, par exemple à propos du 2 novembre<sup>3</sup>, et une veillée funèbre en famille ou à l'église pour des funérailles. Les lectures et les prières pourront en être partiellement les mêmes. La mise en œuvre en sera différente.

#### *Mystagogie de la mort chrétienne.*

Une seconde loi se dégage de l'examen des rituels funéraires : l'ensemble des prières constitue une *mystagogie*, c'est-à-dire une révélation, un « dévoilement » du mystère de la mort, une mise en lumière par la foi des événements qui constituent la fin de la vie d'un homme. Quand on lave le corps, on rappelle le bain du baptême dont la mort n'est que l'achèvement et l'accomplissement dans le temps; puis on prie à cet effet. Quand on le revêt d'habits neufs et propres, on évoque la robe reçue au baptême avec laquelle le défunt doit entrer au festin des noces du roi céleste, etc... Pas d'enseignement didactique ni de laïus moralisant, mais des gestes symboliques accompagnés d'une prière qui en donne la signification à la lumière de la mort et de la résurrection du Christ.

#### *Prière pour le défunt.*

La troisième constatation générale qui ressort des prières liturgiques est que cette eucharistie est d'abord une eucharistie de *supplication* pour le défunt et non une liturgie de consolation pour les vivants. L'un est visé, l'autre en découle. On prie pour l'effacement des fautes du mort et pour l'obtention de sa béatitude. Ceci avec confiance et tranquillité puisqu'il s'agit d'un baptisé et d'un membre effectif du Corps du Christ sans quoi on ne lui donnerait pas la sépulture chrétienne.

Je n'ai pas à traiter ici la question d'une prétendue « non sincérité » de ces prières ou de leur contre-vérité psychologique quand il s'agit de gens qui ont vécu en mauvais chrétiens<sup>4</sup>. Je rappelle seulement que ces prières liturgiques sont toujours entendues d'abord *in persona Christi et Ecclesiae*. Et ce m'est

3. Voir par exemple : « Je crois à la résurrection de la chair », célébration du P. Jean SERVEL, aux éditions du Chalet.

4. Sur cette question on peut lire la discussion de la session de Vanves de 1949, *op. cit.*, *Lex Orandi* 12, pp. 385 sq.

l'occasion de remarquer que les textes ne font pour ainsi dire presque jamais allusion aux mérites du défunt (noter la sagesse de l'interdiction portée par de nombreux Statuts synodaux, de tout éloge funèbre. Il y a un risque évident de pélagianisme). On s'appuie toujours sur la grâce du Christ, mort et ressuscité et sur la seule miséricorde de Dieu.

## II. ÉLÉMENTS TRADITIONNELS DE LA CÉLÉBRATION FUNÈBRE

Ayant rappelé sommairement ces quelques principes de l'euchologie funéraire, que nous devons toujours avoir devant les yeux dans nos célébrations et nos veillées funèbres, j'aborderai la partie plus concrète de mon rapport. Il y aurait beaucoup à faire pour revaloriser la participation familiale aux funérailles chrétiennes et la sacralisation des gestes qui suivent la mort. Je ne puis m'y arrêter ici. Souhaitons que l'on puisse publier les prières qui permettraient aux familles vraiment chrétiennes et qui pourraient le faire de prier plus liturgiquement autour de leur défunt<sup>5</sup>. Je limiterai mon exposé à ce qui regarde le prêtre dans sa tâche pastorale personnelle. Je parlerai d'abord des veillées funèbres, ou réunions de prière pour les défunts. Elles sont de trois sortes. Premièrement la veillée familiale à la maison du mort. Deuxièmement la réunion à l'église à l'occasion des funérailles. Troisièmement les célébrations pour des anniversaires, des fêtes commémoratives, le 2 novembre, etc. Je ne traiterai pas cette dernière catégorie, parce qu'elle rentre dans le type général des célébrations paroissiales et utilise les mêmes éléments que je serai amené à énumérer. En revanche, j'ajouterai quelques remarques au sujet de la section des funérailles qui s'accomplit au cimetière.

Commençons par la question de la réunion à l'église pour les funérailles proprement dites quand il n'y a pas de messe (sans préjudice de l'importance de la messe *absente corpore*, hautement recommandée par l'Église, quand les circonstances n'ont pas permis de la dire *praesente corpore* et qui ne peut être refusée aux pauvres). Le nom de veillées leur convient improprement, puisqu'elles ont lieu généralement l'après-midi, et puisqu'il s'agit de la fonction liturgique proprement dite au cours de laquelle on introduira une partie de prières en français. Cependant, comme cette célébration est très proche du type de la vigile, et comme elle s'inspire aussi de veillées funèbres d'anciens rituels, je continuerai de l'appeler « veillée à l'église ».

5. Voir la note 2.

par opposition à « veillée à la maison ». Nous commençons par elle parce que la question des funérailles de l'après-midi est une des plus urgentes de la pastorale actuelle des défunts, et parce que la « veillée à la maison » ne fera qu'en utiliser les éléments dans un autre style.

Répondons d'abord à cette première question : puisque le rituel ou la coutume prévoit, après le *subvenite*, une partie de l'office des défunts : nocturnes de matines ou vêpres, ne serait-il pas tout indiqué d'en utiliser les psaumes et les lectures en français ? Il faut répondre : non. Tout d'abord la note de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de mars 1954 sur les *Initiatives liturgiques* demande d'éviter les contrefaçons en faisant en français certains passages de la liturgie et demande qu'on distingue soigneusement les fonctions proprement liturgiques des « paraliturgies ». N'essayons donc pas de faire des pseudo-vêpres ou des pseudo-matines en français. En outre, toute une partie de la tradition liturgique dont j'ai parlé en commençant ne nous invite pas nécessairement à introduire l'office dans les funérailles. Par une évolution parallèle à l'organisation de l'office monastique en Occident, l'antique service funèbre psalmique semble avoir laissé place, au cours du moyen âge, à ce que nous appelons l'office des morts. Il peut être utile de remarquer que l'office, en tant que tel, n'est pas essentiel aux funérailles, bien qu'il reste la meilleure et la plus belle des prières faites pour le défunt. L'office en effet est, de soi, la sanctification des heures, alors que les funérailles sont la sanctification d'une sépulture. Ce qui est commun à l'un et à l'autre c'est la prière psalmique. Les funérailles devenant de moins en moins une liturgie familiale et de plus en plus une fonction du clergé, l'influence prédominante de la liturgie monastique peut expliquer partiellement l'usage de l'office. Nous allons voir qu'un autre aspect de la tradition, peut-être plus proche des réalités paroissiales, semblera en certains cas plus adaptée à la prière de nos fidèles et que nous aurons avantage à nous en inspirer.

Pour vous donner une idée de cette liturgie, il n'est pas possible de décrire les rituels anciens qui présentent de grandes divergences et dont la presque totalité attendent encore une édition critique. Il est d'autre part illusoire de songer à reconstituer un cérémonial antique type. Il serait déjà arbitraire de choisir une époque et une région. Nous nous contenterons de citer à titre d'exemple des éléments divers, psaumes, antiennes, déprécations, lectures, répons, prières, oraisons, qui se retrouvent assez fréquemment dans les documents. L'ordre dans lequel nous les présentons n'est que pour la commodité de l'exposé.

*Psaumes et antiennes.*

Après les rites de toilette funèbre et d'ensevelissement, et après la veillée de toute la nuit près du corps, veillée composée de psaumes et de lectures, on transporte le corps au lieu de la sépulture (à moins que cela n'ait été fait la veille) au chant, non du *Miserere*, mais plutôt du psaume 24 *Ad te levavi* avec l'antienne *In paradisum*. L'ordo XLIX a déjà cette antienne, mais avec le psaume 90 :

Le malheur ne peut fondre sur toi  
ni la plaie approcher de ta tente,  
il a pour toi donné ordre à ses anges  
de te garder en toutes tes voies.  
Eux, sur leurs mains te porteront...

On trouve aussi le psaume 64 *Te decet hymnus* (qui est passé à l'introït de la messe) avec la belle antienne que voici :

Je viens vers toi le cœur joyeux, accueille-moi, Seigneur,  
c'est toi qui m'as pétri de terre  
et qui m'as insufflé un esprit du haut des cieux,  
c'est sur ton ordre que je viens rendre mon corps à la terre,  
mais l'âme que tu m'as donnée, ô Dieu, reçois-la.

*Prières.*

Ensuite venait une célébration parente de celle que nous avons encore et qu'on peut appeler absoute. On y rencontre généralement les éléments suivants : une prière du type *non intres*, qui semble de forme hispanique (mozarabe), puis un répons, le *Kyrie eleison* suivi du *Pater noster*, et enfin l'oraison. Ce schéma peut se répéter plusieurs fois, comme cela existe encore dans les cinq absoutes des funérailles épiscopales. On y voit figurer des pièces qui se trouvent encore dans notre rituel comme le *Non intres* ou le répons *Subvenite* (l'un des textes les plus anciens de notre euchologie funéraire), ou l'oraison *Deus cui omnia vivunt* conservée dans l'absoute donnée par l'évêque.

D'autres, non moins belles, ont disparu.

Citons un exemple des prières du type *Non intres*, qui pourraient inspirer une prière d'ouverture, comme un solennel invitatoire à la prière :

Supplions, mes bien chers frères, la miséricorde du Dieu tout-puissant,  
au jugement de qui nous commençons et finissons d'exister,  
pour que le repos éternel reçoive l'âme de notre frère, que la bonté  
du Seigneur a fait quitter l'exil de ce monde,  
qu'il le fasse figurer à la résurrection bienheureuse,  
et daigne le placer dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,



par la largesse de Jésus-Christ, notre Seigneur,  
qui viendra juger les vivants et les morts  
et ce siècle par le feu.

### Lectures.

Les lectures d'Écriture ne semblent pas abondantes et tiennent moins de place que la psalmodie. Le vieil ordo XLIX signale pourtant, durant la veillée, des lectures de Job qui passeront dans l'office de matines.

### Répons.

Du type répons nous connaissons le *Subvenite* et surtout le *Libera*. Ce dernier, qui a connu une fortune considérable au bas moyen âge et a comporté un grand nombre de versets, n'a pas le même intérêt que les autres plus anciens. Peu biblique il reflète déjà une attitude religieuse plus émotionnelle, celle de l'époque du *Dies irae*. Mais voici un autre répons tout entier biblique, d'une grande beauté :

Avant même que je naisse, tu m'a connu;  
et tu m'as pétri, Seigneur, à ton image.

R) Et maintenant, je te rends mon âme, à toi mon Créateur.

J'ai peur de mes actes, et j'en rougis devant toi;  
quand tu viendras pour le jugement, ne me condamne pas!

R) Et maintenant, je te rends mon âme, à toi mon Créateur.

On pourrait aussi citer les répons des absoutes épiscopales et spécialement le *Qui Lazarum*.

Notons en passant que la bénédiction de l'encens et l'encensement se faisaient, non comme aujourd'hui durant le *Pater noster* qui est un temps de prière silencieuse, mais durant le chant du répons, et qu'on y encensait, non pas le corps, mais la croix du Christ ressuscité.

### Preces.

Les *preces*, ou capitella, se composent souvent de versets choisis de psaumes. C'est le moment de la prière des fidèles.

La mémoire du juste est éternelle,  
Il ne craint plus d'annoncer de malheur. (Ps. 111, 7.)

Ne livre pas à la Bête l'âme de tes fidèles,  
La vie de tes malheureux, ne l'oublie pas jusqu'à la fin! (Ps. 73, 19.)

Son âme habitera le bonheur  
Et sa lignée héritera la terre. (Ps. 24, 13.)

Elle coûte aux yeux du Seigneur,  
La mort de ses amis. (Ps. 115, 45.)

Ne cite pas en jugement ton serviteur,  
Car nul vivant n'est justifié devant toi ! (Ps. 142, 2.)

Accorde-lui, Seigneur, le repos éternel,  
Et que luise pour lui la lumière sans fin !

#### *Oraisons.*

Du type collecte terminale on pourrait citer la collecte *Fac quaesumus* qui termine aujourd'hui la sépulture au cimetière. Rappelons celle moins connue, qui est restée au rituel pour une absoute donnée par un évêque :

Dieu, pour lequel existe tout vivant et pour qui nos corps, loin de périr à la mort, sont changés en une condition meilleure, nous t'en supplions instamment, ordonne que l'âme de ton serviteur soit accueillie par les mains de tes saints anges pour être conduite dans le sein de ton ami, le patriarche Abraham, pour qu'elle ressuscite au dernier jour du grand jugement et pour que tu laves dans le pardon de ta tendresse et de ta miséricorde toutes les fautes qu'elle a contractées par la ruse du diable.

Nous avons vu rapidement à l'aide de quelques exemples ce que faisait l'Église dans les siècles passés. Et nous, que pouvons-nous faire ? Nous pouvons certainement nous inspirer avec grand fruit de cette riche tradition liturgique. Mais faisons d'abord deux observations.

#### *Les quatre éléments fondamentaux de la célébration.*

Vous avez pu reconnaître sans peine, à travers les exemples cités, bien que ces éléments soient souvent diffus et bouleversés dans les rituels anciens comme ils le sont à la messe dans la liturgie évangélique, la présence des quatre éléments fondamentaux de la célébration du culte chrétien qui vous sont familiers : 1° proclamation de la Parole de Dieu, 2° Psaume de méditation, 3° prière des fidèles (répons et capitella), 4° prière du célébrant (invitatoires et collectes). Nous veillerons à ce que nos compléments de liturgie pour les funérailles sans messe comprennent toujours explicitement ces quatre éléments essentiels. On attachera surtout une grande importance à l'annonce évangélique de la résurrection du Seigneur, fondement de notre foi en notre propre résurrection, et à la promesse faite à tout croyant par le Christ de la vie éternelle. Si ces lectures ont semblé tenir peu de place dans les exemples que nous avons donnés, elles n'étaient pourtant pas absentes et pour nos contemporains elles sont plus essentielles que jamais. Cette affirmation de la résurrection répétée

avec force et puissance, doit pénétrer les fidèles. La clé des mystères vécus aux jours des funérailles et célébrés dans leur culte, c'est la mort et la résurrection du Sauveur.

#### *Utilisation des prières anciennes?*

Peut-on, en second lieu, utiliser pour nos fidèles les vieilles prières liturgiques dont les documents nous gardent tant de beaux exemples? Ce n'est pas douteux pour beaucoup d'entre elles, comme nous le faisons encore pour le *Non intres* et le *Subvenite* quand nous en donnons la traduction. C'est surtout vrai quand ces prières ou chants sont directement d'inspiration biblique. Plusieurs cependant portent la marque d'une époque où la théologie des fins dernières est encore imprécise, où le sort de l'âme entre la mort et la résurrection générale n'apparaît pas clairement ou bien se trouve liée à des symboles étrangers à la mentalité de nos fidèles. De ces prières on aura surtout avantage à « s'inspirer »; et on s'efforcera d'imiter leur admirable style d'euchologie vraiment liturgique et théologique alliée à la grande simplicité des sentiments exprimés.

Certains d'entre vous attendent sans doute maintenant que je leur dise comment pourrait être fait concrètement un enterrement de l'après-midi. Mais il ne m'appartient pas de proposer un rituel, fût-il paraliturgique, ne pouvant absolument pas être l'auteur d'une coutume. C'est à vous, curés, unis à vos évêques, que revient cette tâche, dans la mesure où elle est nécessaire à la vie de vos paroisses. Tout ce que je puis faire c'est vous fournir quelques indications, comme le C. P. L. l'a fait parfois sur d'autres sujets, et je ne veux pas m'y dérober.

### III. PLAN DE CÉLÉBRATION A L'ÉGLISE

La levée du corps ayant été célébrée conformément au rituel et le *Subvenite* ayant été chanté à l'église, on peut, avant l'absoute, là où se situeraient en d'autres cas l'office des défunts et la messe, introduire une section de célébration en français. Ainsi évitera-t-on le mélange des genres comme le demandent les évêques, cependant qu'on gardera une continuité dans l'ensemble de la cérémonie, qui ne déconcertera pas les fidèles.

On pourrait reprendre le schéma de plusieurs absoutes comme on le trouve à l'enterrement des évêques et dans d'anciens rituels. Mais ceci a des inconvénients psychologiques<sup>6</sup> et je n'hésite pas

6. La simple répétition est une pauvreté et elle risque d'engendrer la lassitude sinon l'inquiétude des assistants qui se demandent parfois « combien de fois on va recommencer... ».

à conseiller un seul cycle plus étoffé. On pourra commencer par un psaume, par exemple le psaume 64 (strophes 2-3, 6-7, 9-10) « A toi la louange est due » (Introït de la messe) dont le contenu si pascal et les merveilleuses images de résurrection peut se prêter à une riche catéchèse. On peut lui adjoindre la belle antienne que j'ai citée plus haut : « Je viens vers toi le cœur joyeux. »

#### *Lectures.*

Mais on pourra aussi commencer directement, après une simple phrase d'accueil et d'introduction, par la lecture de l'Écriture, comme on fait le vendredi saint, ce qui est peut-être plus saisissant. Les deux lectures de la messe d'enterrement (élément n° 17), séparées par le chant d'un psaume (n° 12), seraient pour cela tout indiquées. Mais si la messe doit être célébrée le lendemain, ou encore pour varier, on a le choix entre beaucoup d'autres. Après le rapport du P. Louvel, et étant données les lectures des messes ou de l'office des défunts, le choix ne vous en sera pas difficile. La prochaine édition du rituel bilingue comportera d'ailleurs la traduction de quatre évangiles proposés à cette fin. Il est remarquable que c'est saint Jean, avec ses grandes affirmations de la résurrection, qui fournit de préférence ces lectures d'évangile. L'une ou l'autre lecture donnera évidemment lieu à une brève catéchèse; non pas un sermon que les fidèles présents ne sont pas du tout disposés à recevoir, mais comme une mise en lumière du mystère de la mort et de la résurrection qui rend raison de la cérémonie accomplie par l'Église quand elle enterre ses enfants.

#### *Psaume.*

Entre les deux lectures ou après l'unique lecture, selon les cas, vient le psaume de méditation (n° 2). On a le choix entre plusieurs psaumes également intéressants et autorisés par la tradition liturgique. Soit le psaume 64 déjà mentionné, s'il n'a pas été chanté au début. Soit l'un des psaumes des vêpres ou des matines. Certains préfèrent reprendre le *De profundis* pour le rendre plus familier aux fidèles. L'ordo XLIX comporte le psaume 92 qui est un psaume de la résurrection et qui fait entendre la note essentielle de notre célébration chrétienne des funérailles. La difficulté viendrait ici de ce que, dans presque tous les psaumes, on tombe sur des versets obscurs ou étranges dont on n'a pas toujours la possibilité de donner le sens. Sur quoi il faut

7. Pour permettre de reconstituer facilement le schéma de la célébration que nous proposons, nous donnons un numéro d'ordre aux éléments successifs.

observer que plusieurs psaumes n'ont pas de difficultés, le psaume 129, le psaume 114, le psaume 115, ou même le psaume 142 dont est tiré le *Non intres*, etc. Il est possible, en certains cas de ne chanter que certaines strophes du psaume en choisissant, les plus adaptées et les plus intéressantes, par exemple quelques belles strophes du psaume 24 (psaume qui sert, dans l'ordo XLIX, pour la procession au cimetière) :

Souviens-toi de ta tendresse, Seigneur,  
de ton amour, car ils sont de toujours.  
Ne te souviens pas des égarements de ma jeunesse,  
mais de moi, en ton amour, souviens-toi ! (Ps. 24, 6-7.)

Qu'on peut, enfin, composer des centons de psaumes, ou psaume composite, formé de versets recueillis dans le psautier et réunis ensemble.

Quant au mode d'exécution du psaume, il devrait être responsorial, un soliste chantant les strophes et les fidèles reprenant l'antienne; mais il est psychologiquement exceptionnel que l'assemblée puisse participer au chant. On confiera donc le chant des versets à un ou deux chantres alternant (pas à un chœur, car la Parole de Dieu passe alors au second plan par rapport à la musique, et le texte lui-même porte moins à la méditation); s'il y a une chorale elle chantera l'antienne.

#### *Prières.*

Vient ensuite le *répons* (n° 4) qui, lui, sera chanté par la chorale suivant sa structure propre de répons, structure qui le rend, pastoralement, si pratique et si populaire. On peut utiliser ici, en français, un équivalent du *Subvenite* ou d'un autre répons biblique comme celui que j'ai cité, ou un autre chant français approprié. Pendant ce chant on pourrait bénir l'encens et faire l'encensement de la croix en donnant la signification de cet hommage rendu au crucifié ressuscité, ce qui facilitera l'intelligence de l'encensement du corps durant l'absoute.

Puis viendrait, sur le schéma de « l'absoute » dont nous avons parlé, la séquence suivante : une invitation solennelle à la prière par une formule du type *Non intres* : « Supplions, frères bien aimés, le Dieu de pitié et de tendresse » (par le célébrant ou le diacre) (n° 5); la prière proprement dite *preces* ou *capitella* sur des versets de psaumes ou même d'autres formules. Ces prières seront, si possible, alternées entre le célébrant et les fidèles. Elles commencent normalement par *Kyrie eleison* et se concluent par un temps de prière silencieuse suivi du Notre Père, récité gravement (n° 6). Vient enfin l'oraison du célébrant que l'on

pourra emprunter au trésor des anciennes oraisons liturgiques (n° 7).

Cet ensemble peut durer entre un quart d'heure et une demi-heure. On enchaînera ensuite avec l'absoute liturgique par le *Non intres*.

#### *Quelques remarques.*

La seule chose vraiment difficile dans cette petite célébration n'est pas l'exécution des chants ni la récitation des prières, mais, comme dans toute célébration et plus encore ici peut-être, le style des monitions brèves par lesquelles il faut les enchaîner et créer une ambiance sacrée, montrant clairement qu'on célèbre un mystère. En-deçà de ce but, c'est du bavardage ou du ritualisme.

Je me permets de vous signaler, en terminant cette question des veillées funèbres à l'église, quelques écueils à éviter.

1°) Tout d'abord il ne faut pas exploiter la présence des gens pour les catéchiser ou les moraliser : « Puisque vous êtes ici réunis, j'en profite pour vous parler de... » Sans doute bien des gens ne viennent à l'église que pour les enterrements; sans doute aussi il y a de grandes et salutaires leçons à tirer de la mort; mais la liturgie n'est pas discours, elle est acte. Si vous célébrez parfaitement, si vous priez intensément, si vous proclamez l'Évangile avec foi, si vous dégagez avec discrétion le sens d'un rite, croyez-le, cela sera plus efficace et plus pénétrant que tous les « baratins » du monde.

2° D'autres ont déjà fait remarquer, et il faut peut-être y insister, que la pastorale des funérailles n'est bonne que si elle s'inscrit dans une *pastorale d'ensemble*. Ce serait certainement une erreur de fonder un effort pastoral sur les funérailles sous prétexte que certains fidèles ne viennent à l'église qu'en ces occasions et qu'ils y sont plus réceptifs qu'à un mariage. Notre célébration sera viciée par une préoccupation apologétique ou même missionnaire qui n'est pas directement le but de la liturgie. Mais une célébration authentique peut donner le choc du sacré et réveiller une foi sommeillante. L'éducation de cette foi est à poursuivre ensuite et ailleurs.

3° Souvenons-nous qu'une bonne *monition* doit être comme intégrée à l'acte de la célébration et faire corps avec elle. Non pas « nous allons maintenant réciter le Notre Père à l'intention de... » par quoi celui qui parle s'est sorti de l'acte sacré et en a distrahit ses auditeurs, mais plutôt « Comme le Seigneur Jésus-Christ lui-même nous l'a enseigné, nous osons dire tous ensemble : Notre Père qui êtes aux cieux, etc... »

4° Rappelons encore qu'à l'exemple de la liturgie, il ne faut pas tant arguer dans la prière des mérites ou des bonnes œuvres du défunt, que s'appuyer sur la grâce du Christ et la miséricorde de Dieu. N'oublions pas aussi que la première fin de la liturgie des funérailles est la célébration de la mort et la *supplication pour le défunt*, non la consolation des vivants. Il faut sans cesse se défendre de la déviation anthropocentrique, par laquelle on risque toujours d'être moins attentif à la pensée de celui qui est passé à Dieu, qu'à la présence émouvante de ceux qui sont là, devant nous, dans le deuil. Notre rôle est de les conduire tous à Dieu dans la lumière de la foi de l'Église.

5° Inutile, à l'inverse, de rappeler cet autre écueil déjà dénoncé : le *fonctionnarisme* et l'accoutumance; il faudrait, à chaque funéraille, se retrouver comme à neuf devant le mystère de la mort. Seul l'Esprit du Christ en nous, qui, si notre foi est agissante, nous unit sans cesse davantage à son mystère pascal, peut nous y aider efficacement.

#### IV. VEILLÉES A LA MAISON

Sur les veillées funèbres à la maison je serai bref, parce que les éléments en sont les mêmes que dans la veillée à l'église, parce que leur mise en œuvre est beaucoup plus souple et plus facile et susceptible d'une infinie variété, parce qu'enfin il a déjà été fait et publié de bonnes choses dans ce domaine. Voyons donc rapidement : 1) les éléments dont on dispose; 2) les thèmes que l'on peut traiter; 3) le style à adopter, et 4) les documents existants.

##### *Les éléments.*

Pour simplifier je réduis les *éléments* à deux groupes : premièrement l'annonce évangélique de la Résurrection et de la vie éternelle; deuxièmement la prière pour le défunt. a) L'annonce peut être faite à partir de l'Évangile et de l'Écriture, toujours privilégiée, mais aussi par de beaux textes patristiques ou spirituels sur le mystère de la mort; et surtout peut-être par des exemples vécus des saints ou de grands chrétiens, exemples qui peuvent toucher directement les membres de la famille et réveiller leur foi. Un curé signale aussi que, dans ces veillées à la maison, il explique les cérémonies des funérailles qui seront célébrées le lendemain. Cette suggestion est fort pédagogique et intéressante. b) Pour la prière, on puisera d'abord dans les psaumes et dans la liturgie, mais on utilisera aussi volontiers des formules plus modernes et surtout des formes de prière familières aux assistants comme le chapelet ou diverses invocations.

*Les thèmes.*

On peut distinguer dans le très riche mystère de la mort chrétienne différents *thèmes* dont chacun peut servir à orienter une veillée ou une section de veillée. Non qu'il y ait lieu de les y distinguer nécessairement ni de faire toujours une composition logique ou conceptuellement bien charpentée. Mais pour vous permettre de rassembler plus facilement autour de quelques idées centrales tout l'enseignement de la session et surtout pour vous aider à les utiliser par la suite, je me permets de vous rappeler les six thèmes bibliques de l'*In Paradisum*, étudiés par le P. Louvel dans son remarquable rapport : le paradis, Jérusalem, le sein d'Abraham, les chœurs des anges et le cortège des saints, le repos éternel, la lumière éternelle.

En utilisant les développements qu'il en a fait lui-même, il vous sera facile de choisir les lectures bibliques adaptées et de les commenter d'une manière appropriée.

*Le style.*

Le style de telles veillées, tout en s'inspirant toujours de la célébration liturgique pour conserver une dimension ecclésiale et une direction théocentrique, s'adaptera nécessairement au nombre et à la culture des participants. On peut lire directement une page d'évangile, mais on peut aussi, sous forme de méditation en reprendre les enseignements essentiels et les phrases les plus consolantes, dans un style improvisé qui ira peut-être plus directement au cœur des assistants. Parfois cette méditation s'adressera directement au défunt comme en un dialogue, suivant la manière très émouvante qu'utilisait déjà la liturgie : « Quitte ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant, qui t'a créée »<sup>8</sup>. Ou bien, au contraire, on fera parler le défunt comme s'il s'adressait aux assistants. Ainsi faisaient déjà de très antiques épigraphes chrétiennes :

Salut à vous qui voyez la douce lumière de notre Père qui est dans les cieux.

Quant à nous, faites-nous reposer dans le Christ Jésus notre Seigneur, et dans son Esprit vivifiant.

Qu'il vous soit donné à vous aussi de quitter la vie en bons chrétiens.

Car moi-même, humble que je suis, au terme de ma vie trop brève, j'ai obtenu ma part de la promesse de Dieu<sup>9</sup>.

8. Prières de la recommandation de l'âme.

9. Inscription du V<sup>e</sup> siècle citée par HAMMAN. « Prières des premiers chrétiens », n<sup>o</sup> 137. On trouvera dans ce recueil quelques autres belles prières.



Le message évangélique peut ainsi devenir tout à fait saisissant. Quant à la prière, on n'y pourra utiliser le chant qu'exceptionnellement. Par contre, des invocations simples, des psaumes alternés entre le prêtre et les assistants, des prières dialoguées ou litaniques comme celles de la *Recommandation de l'âme*, seront toujours très bonnes. Après chaque invocation les assistants supplient « ayez pitié de lui, Seigneur » ou « pardonnez-lui, Seigneur » ou « accueillez-le, Seigneur ».

### *Publications.*

Parce que tous n'ont pas le goût ni le temps de composer de telles veillées, et parce qu'il faut se méfier de l'improvisation quand on n'en a pas une sérieuse expérience, je me permets de vous signaler quelques bonnes *publications*. J'en cite deux, mais il en existe sans doute beaucoup d'autres. La première est la « Veillée d'adieu » composée par l'équipe belge de *Liturgie Vivante* et publiée à Liège<sup>10</sup>, qui comprend trois parties : 1) Notre prière pour les défunts; 2) Notre consolation : l'espérance chrétienne; 3) derniers conseils. Je ferai seulement quelques réserves sur la part un peu trop grande faite à la moralisation des assistants, sur une direction générale un peu trop anthropocentrique et sur quelques expressions euchologiques imparfaitement liturgiques comme le « bon Dieu ». La deuxième, polycopiée à Quimper, comprend deux veillées. Elle est due aux travaux de Yeun ar Gow et de l'abbé Le Borne. Elle comprend deux veillées en français et une en breton. Mon ignorance du breton m'empêche d'apprécier cette dernière, mais les premières, qui s'inspirent de coutumes toujours en vigueur, sont fort bonnes. Vous trouveriez aussi dans le rituel trilingue de Strasbourg<sup>11</sup>, la traduction française de très belles prières et spécialement des prières litaniques dont nous sommes très démunis par ailleurs.

Je me permets aussi de vous rappeler que le C.P.L. a publié en 1952 une brochure *La mort du chrétien* qui ne donne pas de veillées toutes faites, mais des lectures, des prières et des chants, empruntés à l'Écriture Sainte, aux diverses liturgies, aux Pères de l'Église et à des auteurs modernes, éléments qui gardent tout leur intérêt<sup>12</sup>. L'utilisation de cette brochure, qui n'est qu'un répertoire, a semblé difficile à plusieurs; mais après tout

10. F. PETERS. *Veillée d'adieu au défunt*, coll. « Liturgie Vivante », 103, rue Burenville, Liège. *Idem* : *Prières pour les défunts*.

11. Éd. Alsatia, Colmar.

12. Réserve faite pour les psaumes de la « Bible de Jérusalem » dont la traduction et la musique ont subi des améliorations notables.

ce que nous venons de dire, c'est la meilleur mine existante en attendant d'autre publications plus élaborées. Je signale enfin la petite brochure *A Dieu vat* des éditions du Chalet qui comprend, après la messe des morts et les funérailles, dix bons cantiques, dont six sont originaux.

#### V. AU CIMETIÈRE

En manière d'appendice j'ajouterai quelques mots sur la station au cimetière. Souvent les assistants n'y vont pas et parfois en effet, surtout dans les villes, il leur est impossible d'y aller. C'est fort regrettable. On succombe encore là à cette loi de fonctionnarisation qui consiste à abandonner le défunt aux croque-morts et aux curés pour qu'ils fassent leur besogne, au lieu d'aller mettre en terre son parent selon la chair, cette chair qui est semence de résurrection. C'est manquer l'un des moments les plus émouvants et peut-être le sommet des funérailles, puisque « l'en-terrement » en est le geste propre et le rite essentiel. D'autant que les rituels anciens nous offrent pour cette partie de la cérémonie les plus beaux textes. Pour vous aider à revaloriser, quand c'est possible, cette conclusion de l'office, je vous rapporte quelques éléments des rituels anciens<sup>13</sup>.

Après l'antienne *In paradisum* et pendant qu'on se rend au cimetière, on chante le psaume pascal 113 *Quand Israël sortit d'Égypte*. Nous sommes en effet en plein mystère pascal : ce n'est plus seulement l'Exode figuratif de l'histoire, ce n'est plus même l'Exode sacramentel d'une Nuit pascale, c'est l'Exode réel d'un des membres du Corps du Christ. Arrivé à la porte du cimetière, on prend l'autre grand psaume pascal par excellence, le 117, avec l'antienne combien expressive :

Ouvrez-moi les portes de justice :  
j'y entrerai, je rendrai grâce au Seigneur !  
C'est ici la porte du Seigneur,  
les justes y entreront.

Puis vient le moment du dernier adieu qui se fait par cette admirable prière :

C'est dans le sentiment d'un pieux souvenir, mes bien chers frères, que nous faisons mémoire de notre cher N... que le Seigneur vient d'arracher aux épreuves de ce monde; nous supplions la miséricorde de notre Dieu qu'elle daigne lui attribuer un séjour paisible et tranquille, qu'elle lui remette les offenses d'une inconstante témérité, afin qu'obtenant le pardon d'une indulgence totale, il trouve, dans l'ineffable bonté et douceur divines, la com-

13. Voir PHILIPPEAU, *op. cit.*, I.

pensation de tout ce qu'il a pu commettre d'erreurs en ce siècle, par le Christ, notre Seigneur.

Le chœur entonne alors l'antienne : « J'irai vers la tente admirable, à la maison de Dieu » avec le psaume 41 dont elle est extraite : « Comme gémit une biche après l'eau vive, ainsi gémit mon âme vers Toi, mon Dieu », textes qui parlent assez d'eux-mêmes! (Dans l'ordo XLIX, ce psaume se chante à l'église). Pendant ce temps on a recouvert le corps ou fermé le cercueil et le prêtre conclut par une collecte :

Nous supplions votre miséricorde, Dieu tout puissant et éternel, qui avez daigné créer l'homme à votre image, de recevoir avec douceur et tendresse l'âme de votre serviteur que vous avez, en ce jour, arrachée aux choses humaines et convoquée en votre présence; que les ombres de la mort ne l'enveloppent point et que le chaos et l'épaisseur des ténèbres ne soient pas son partage, mais que, purifiée de toutes les taches de ses fautes et placée dans le sein du patriarche Abraham, elle se réjouisse d'avoir trouvé le lieu de la lumière et de la fraîcheur, et que, le jour du jugement venu, vous ordonniez qu'elle ressuscite avec vos saints et vos élus, par le Christ, notre Seigneur.

Puis on procède à la prise de possession de la tombe par le Ps. 131 avec l'antienne « C'est ici le lieu de mon repos à jamais; là, je demeurerai, je l'ai voulu », suivie d'une oraison qui dégage le sens pascal de la mise en terre.

Alors vient une suite analogue à celle que nous avons décrite pour la célébration à l'église et dont toutes les prières admirablement simples et expressives seraient à citer. Elle se compose d'une invitation à la prière, du psaume 138 avec l'antienne « Tu m'as pétri de terre et vêtu de chair, mon Rédempteur et Seigneur : ressuscite-moi au dernier jour. » (Cette antienne, suivant l'ordo XLIX, accompagne le psaume 92 et sert pour la mise en bière; elle accompagne aussi le psaume 50 durant la procession au cimetière.) Le prêtre a commencé lui-même l'antienne; maintenant on descend le corps dans la fosse; le prêtre jette les premières pelletées de terre en forme de croix et dit l'oraison :

Dieu tout-puissant et éternel qui avez daigné insuffler au corps humain une âme à votre image, pendant que sur votre ordre la poussière rejoint la poussière, ordonnez que votre image soit associée à vos saints et à vos élus dans les demeures éternelles, par le Christ notre Seigneur.

Tandis qu'on dispose la tombe, le prêtre fait une dernière exhortation aux assistants, suivie d'une préface. C'est alors qu'on chantait parfois les laudes, psaumes 148 à 150 sous l'antienne : « Que tout ce qui respire loue le Seigneur », laudes dont il nous reste le *Benedictus* avec son antienne et l'oraison finale. Le rituel

monastique remplace parfois l'antienne par le répons *Clementissime Deus* que nous citerons pour finir :

Dieu très bon qui avez, à cause de notre misère,  
enduré de la main des méchants le supplice de la mort,  
sauvez son âme du gouffre de l'enfer  
et que votre pitié l'arrache aux serviteurs de Satan;  
efface tous ses péchés par un pardon définitif;  
que les anges l'entraînent jusqu'à ta lumière  
et lui fassent franchir la porte du paradis.  
Tandis que ce pauvre corps est livré à la poussière  
qu'ils conduisent son âme à l'éternité.  
Seigneur, aie pitié du pécheur<sup>14</sup>!

JOSEPH GELINEAU, S.J.

14. D'après le *Processionnal des Frères Prêcheurs*, ainsi que les autres prières citées plus haut en traduction française.

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs que les disques d'En-Calcat, que certains ont pu entendre à la Session de Versailles (*Office du vendredi saint, Office et messe des défunts*. Studio SM 33-13 et 14), viennent d'obtenir le grand Prix de l'Académie du Disque français.

### *Réponse à quelques questions*

1) Que penser de certaines affirmations : qu'il faudrait déconseiller *la communion aux enterrements*, qui ne serait pas traditionnelle.

— Jamais aucune raison précise et valable ne s'est opposée à ce qu'on communique aux enterrements. Non seulement rien ne s'oppose, mais c'est une chose louable et d'autant plus louable qu'il y a une participation complètement étroite à la messe par la communion et que cela donne à l'assemblée présente le maximum d'engagement dans la célébration. L'argument selon lequel on comunierait aux

péchés du mort, cet argument ne vaut pas, parce que, si on communie, c'est au Christ que l'on communie et à l'Église; cela n'a rien à voir avec la personnalité du défunt. C'est pour participer au sacrifice de la messe qui se célèbre.

2) Qu'est-ce que c'est que *le catafalque* ?

— Chacun sait que c'est une caisse de bois que l'on recouvre de draps noirs. Mais plus précisément c'est une tombe votive ou fictive. Au moyen âge, il arrivait très souvent, sinon habituellement, que l'on enterrât dans l'intérieur même de l'église un certain nombre de chrétiens généralement de dignité ou de respectabilité sociale plus grande. Lorsqu'on se retrouvait, un an après, pour prier, il était tout naturel que l'on signalât à l'attention le lieu de la tombe au milieu de tant d'autres, par exemple par un drap noir. Il était normal que l'on refit certains gestes de la sépulture avec l'eau bénite et l'encens. Mais lorsque le mort n'était pas enterré dans l'église, que faire ? C'était la tradition de l'Église romaine, au temps des martyrs, que lorsqu'on ne peut pas s'approcher de la tombe réelle, on fait une tombe fictive; c'était classique dans le culte des martyrs au moins jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle à Rome. Il ne faut pas trop nous effaroucher de ce caractère fictif de la tombe; disons simplement que, dans la mentalité du moyen âge au moins, cela ne choquait personne. La mentalité contemporaine étant éprise de vérité, comme jamais peut-être aucune époque n'en a eu la hantise, nous nous trouvons tout à coup devant un décalage. Il serait imprudent de rompre brutalement avec un usage sans que nos fidèles y soient préparés. C'est une question de tact pastoral et d'éducation de longue haleine.

3) Que penser du gauchissement qui se produit dans *le sens de la cérémonie des Rameaux*, qui fait que dans certaines paroisses c'est finalement une fête des morts et une célébration plus funéraire qu'orientée vers le mystère propre du jour ?

— Le lien entre le dimanche des Rameaux et les morts est un lien réel, puisque la célébration du dimanche des Rameaux, c'est la royauté du Christ, sa seigneurie, un triomphe anticipé qui préfigure la résurrection. Donc il était normal qu'on interprète les Rameaux comme un signe de résurrection et qu'en allant porter les rameaux sur les tombes on marquât par là qu'on croit à la Résurrection dans le Christ. Mais à partir du moment où la fête perd sa signification christologique, elle peut devenir une fête païenne. Si la cérémonie des Rameaux est expliquée, si toute la population acclame le Christ-Roi qui vient, si c'est une manifestation de la Résurrection du Christ et de sa seigneurie, il n'y aura plus aucun inconvénient à ce que les fidèles portent un rameau béni sur les tombes. Il s'agit de faire l'éducation à partir d'un geste au lieu de supprimer un geste dégradé ou ambigu.